



## Directive Politique Qualité

La Politique Qualité de la Fondation Cherpillod se base sur sa charte et le respect des exigences légales dans la dispense de nos prestations.

Cette charte met un accent particulier sur :

1. **La mission** de la Fondation Cherpillod qui entretient un système Qualité permettant à l'ensemble de ses collaborateurs d'être proactifs et intégrés à son système.
2. **Une vision** qui tient à ce que chaque personne comprenne son offre de prestations et sa manière de les réaliser.
3. **La place de la fondation** qui est spécialisée en éducation et en insertion sociale et professionnelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes.

Elle est une interlocutrice privilégiée dans la Broye vaudoise et fribourgeoise ainsi que dans le nord vaudois.

Elle occupe une place active dans différents réseaux professionnels régionaux et cantonaux. Elle s'intègre dans la politique en matière d'éducation et insertion professionnelle.

Elle étudie les différents besoins et propose des prestations efficaces pour y répondre.

4. **La notion de l'insertion dans la société**, elle prône l'insertion par le développement du potentiel, par l'acquisition de compétences ainsi que par la prise d'indépendance de chaque participant.

Elle favorise la découverte et le développement de ressources nécessaires pour que le participant respecte ses propres besoins, ceux de chaque individu et ceux de la société.

Son idéal est que chaque participant puisse acquérir les compétences de savoir-faire et de savoir-être ainsi que les ressources nécessaires pour être indépendant dans sa vie d'adulte.

5. **L'importance de l'équipe** où chaque collaborateur occupe un rôle important dans la gestion de la Qualité. Il s'implique activement dans l'amélioration continue et démontre de l'intérêt pour l'ensemble des activités de la fondation.
6. **La recherche de la qualité** qui est exercée à tous les niveaux, la fondation reste à l'écoute des besoins des collaborateurs, de ses participants et de ses financeurs. Elle répond favorablement à leurs besoins en effectuant des évaluations régulières.

La charte est présentée lors de l'engagement de nos collaborateurs, elle fait partie intégrante du descriptif de fonction. En général, une fois par année sa compréhension est vérifiée lors des entretiens d'appréciation du personnel.